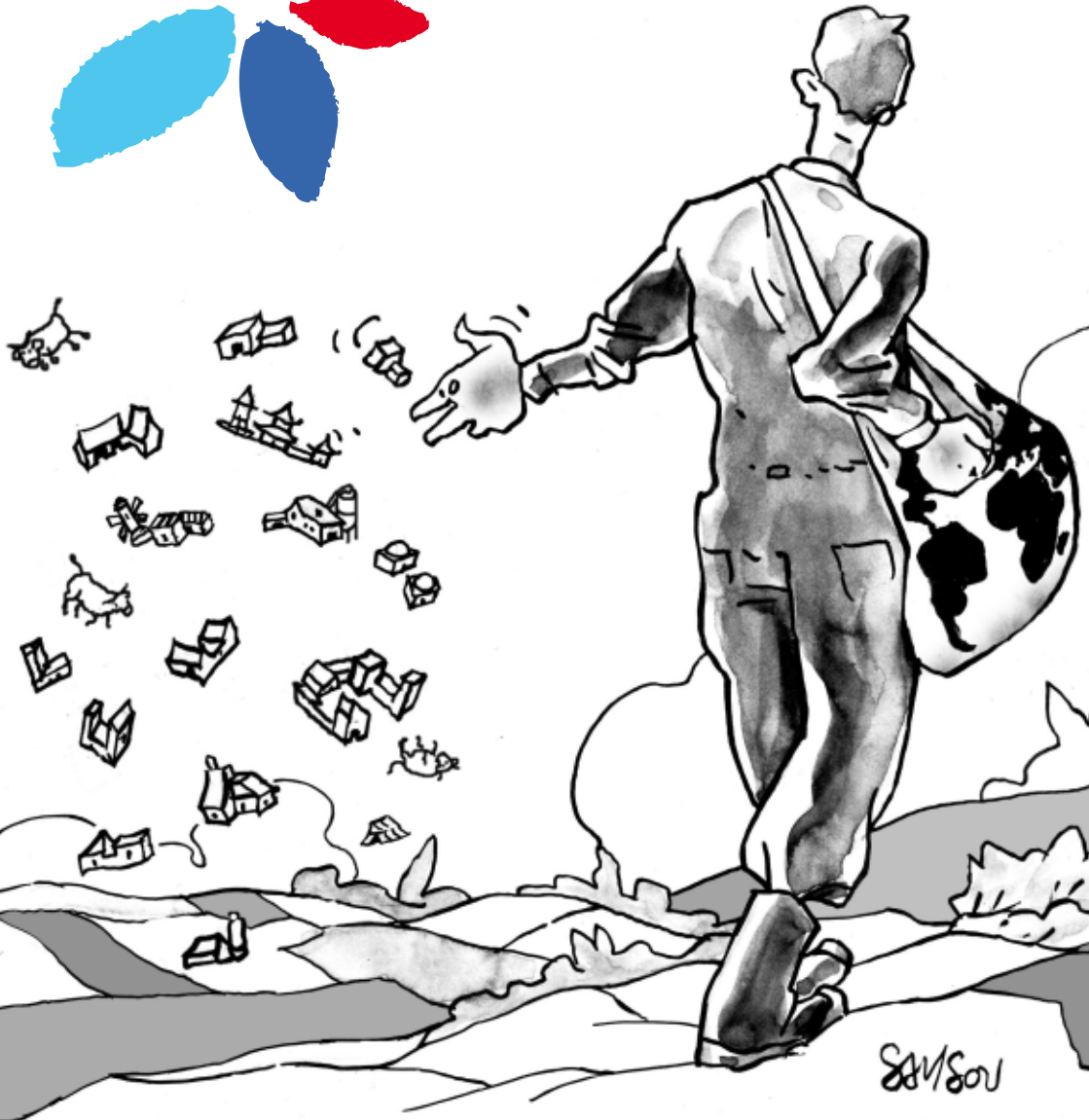


ADDEARG

SE FORMER
SE FAIRE ACCOMPAGNER
S'INSTALLER PAYSAN



PROGRAMME 2018-2019

A VOS AGENDAS!

Lundi 15 octobre 2018 : Assemblée Générale de l'ADDEARG

**9h-15h30 - Sur la ferme d'Elaine et Benoît Rivière,
Le Pouget, à Saint Jean du Gard**

Nous vous attendons pour ce RDV annuel !
Moment convivial, cette AG sera l'occasion d'aborder l'importance de la
mise en réseau dans le monde paysan et comment nous y participons
au sein de l'ADDEARG. Venez aussi partager vos expériences, vos envies,
et vos propositions...

Dimanche 7 octobre 2018 : Fête de la conf'30 à St-Géniès-de-Malgoirès



Confédération Paysanne

Ce sera la 15^{ème} édition de la Fête de la Confédération paysanne du Gard. L'occasion d'une belle journée de rencontres entre les paysans et paysannes, défendant une agriculture à taille humaine, le monde militant et associatif de notre département et le grand public.

Thème principal

Elections à la Chambre d'agriculture en vue ! (janvier 2019)...

Pas une voix ne doit manquer !

MOTS DES ADMINISTRATEURS DE L'ADDEARG

Et nous voici tournés vers une nouvelle saison de formation, une nouvelle saison d'échange et de rencontre au sein de l'ADDEARG...

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les conditions de financement des formations par VIVEA ont changé, avec la création d'un plafond de 2000 euros par personne sur l'année. L'accès aux formations est donc plus difficile, notamment pour les porteurs de projet qui en ont besoin en amont de leur installation.

Dans ce nouveau contexte, nous voulons continuer nos activités d'appui aux porteurs de projet dans les meilleures conditions. Nous avons donc choisi de recentrer notre offre de formation autour de notre cœur de métier :

- l'approche globale de l'installation agricole, visant à mettre en cohérence les différentes dimensions de l'activité (production, transformation, commercialisation, financements...);
- l'appui à la conception du projet, pour préparer les porteurs de projet à créer les conditions qui permettront le démarrage de leurs activités ;
- le suivi post installation, riche en évolutions et en rebondissements dans les

parcours d'installation progressive de ceux que nous accompagnons.

- la préparation à la transmission des fermes pour ceux qui arrivent au terme de leur activité professionnelle.

Notre association est au service de l'agriculture paysanne et de ceux qui la font vivre.

Notre objectif, c'est de vous aider dans vos projets, pour créer, pour améliorer, et pour pérenniser vos activités, et plus tard, pour les transmettre.

Pour y parvenir, la formation est l'un des outils que nous mobilisons. Ce n'est pas le seul ! Pour vous donner une vision plus complète de notre activité, nous avons choisi cette année de rajouter quelques pages à ce livret. Nous vous y présentons l'ensemble des activités proposées par l'Addearg, articulées autour du parcours à l'installation-transmission tel que nous le concevons.

En espérant vous rencontrer au cours d'une des actions de l'ADDEARG. Rendez-vous à l'Assemblée Générale, cette année ce sera sur une ferme ! Nous vous y attendons pour faire vivre l'ADDEARG !

Le Conseil d'Administration

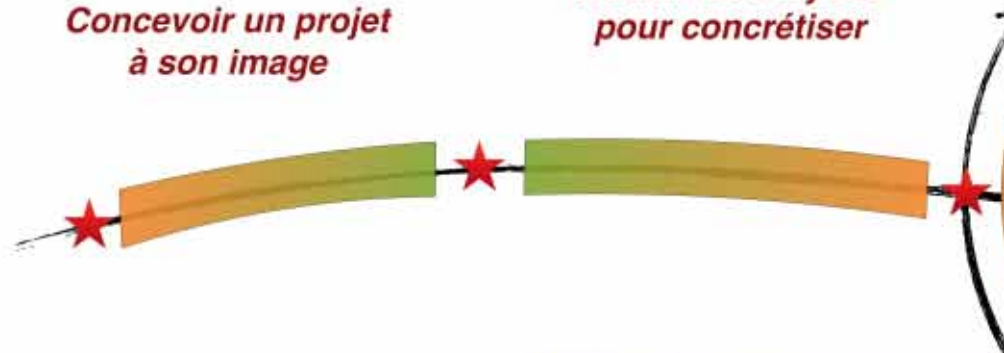
Nos actions	4
Nos valeurs	12
Nos formations	16
Calendrier des formations	26

ACCOMPAGNER DES PERSONNES...

APPRÉHENDER LE MONDE AGRICOLE AVEC CEUX QUI LE FONT

*Concevoir un projet
à son image*

*Réunir les moyens
pour concrétiser*

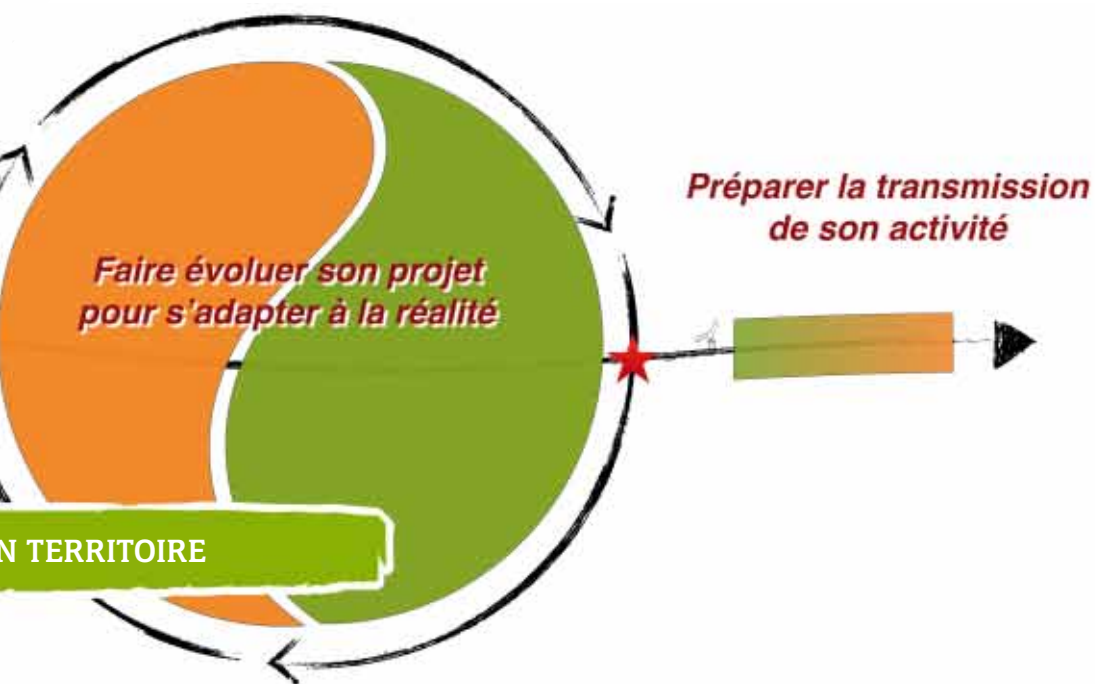


S'INTÉGRER DANS U

...DANS LEURS PROJETS...

Travailler avec les acteurs
du territoire pour préparer
l'accueil de nouveaux paysans





**...ET AGIR SUR
LES TERRITOIRES**

Des projets qui font
avancer les territoires

Mieux appréhender le milieu agricole avec ceux qui le font

Chaque ferme est une création unique. C'est la connexion entre une personne et le lieu où elle est.

C'est pourquoi, pour l'Addearg, **rencontrer des paysans en activité et comprendre ce qu'ils font est une étape incontournable dans un parcours à l'installation**. Elle permet de saisir la réalité du monde agricole et les subtilités, les particularités qui font qu'un projet parvient à se concrétiser et à se pérenniser.

L'Addearg, c'est :

- ▶ **un réseau de porteurs de projets et de paysans installés** qui témoignent de leur expérience pratique et concrète.
- ▶ **des accompagnateurs**, dont le rôle est de mobiliser cette richesse d'expériences pour la rendre utilisable par les porteurs de projet.

L'Addearg est là pour mettre en lumière les choix, les compromis, les adaptations par lesquels sont passés ceux qui sont aujourd'hui paysans; pour vous permettre, à votre tour, de les appréhender et de les anticiper du mieux possible pour faciliter votre installation.

+ Formations émergence :

- Mûrir son projet en...
- S'installer paysan

+ Accompagnement paysan :

- stages de mise en situation
- rencontres tripartites

+ Groupes thématiques :

- maraîchage
- PPAM...



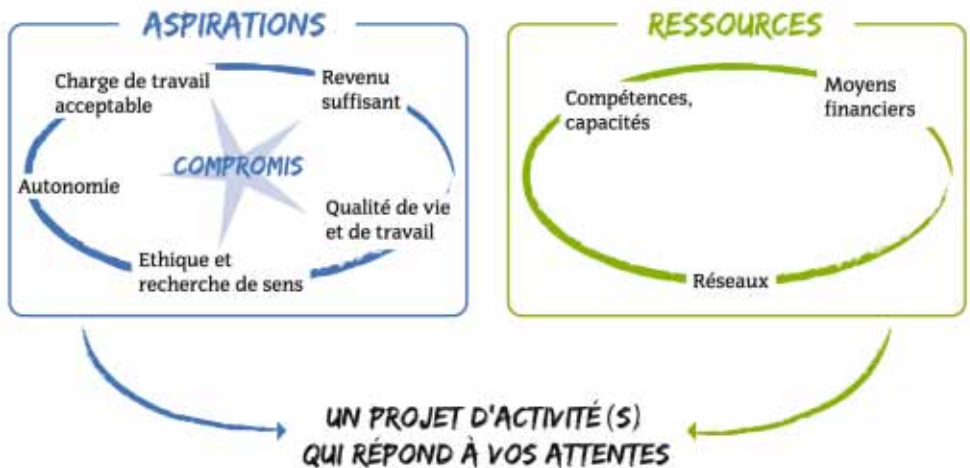


Concevoir un projet à son image

Un projet qui marche c'est d'abord un **projet qui vous correspond** : un projet qui va vous permettre de satisfaire vos besoins bien sûr, mais surtout, un projet qui répondra à vos attentes. Elles n'appartiennent qu'à vous. Personne ne peut dire à votre place ce que vous voulez que ce métier vous apporte.

« Et vous, qu'est-ce que vous avez envie de vivre à travers l'agriculture ? »

Pour nous, à l'Addearg, **prendre conscience de ce qu'on cherche est un préalable à la définition du projet d'activité**. En travaillant et en exprimant vos motivations, en précisant vos attentes et vos besoins, vous vous mettez en position d'abord de **définir un projet professionnel cohérent avec vos objectifs personnels** ; et ensuite de **faire des choix stratégiques** (organisation du travail, investissements, choix techniques...) adaptés à votre situation.



+ Formations :

- S'installer paysan
- Mûrir son projet en...
- Chiffrage

+ Accompagnement individuel :

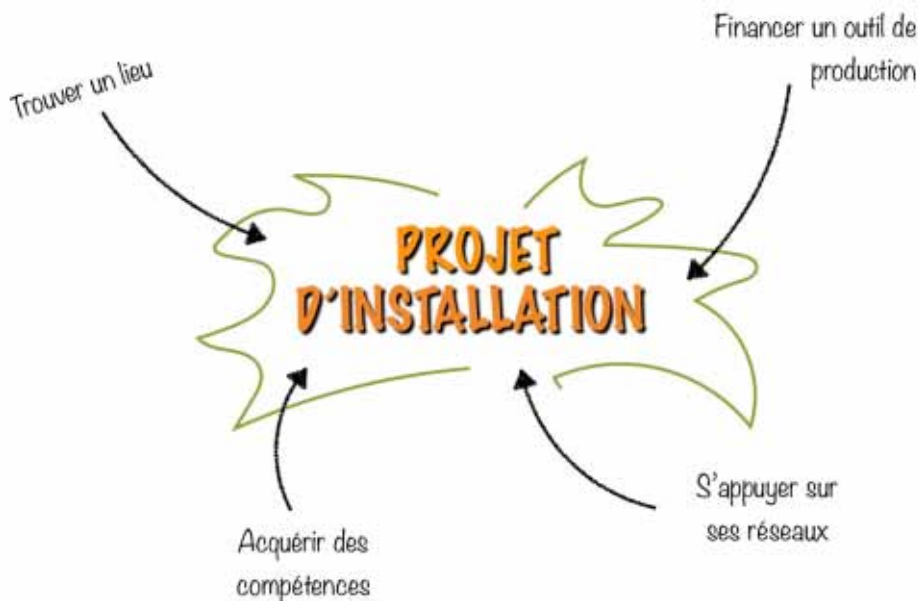
- Identification des objectifs
- Définition des attentes
- Dimensionnement de projet

Réunir les moyens pour concrétiser

Quand on sait où on va, reste à **choisir comment y aller**. Ou, en d'autres termes, quelles stratégies vous allez adopter pour la réalisation de vos objectifs. Sur la route, chacun part avec ses propres atouts, ses ressources (expériences, finances, réseaux...), mais aussi avec ses lacunes, ses freins. Quels sont les vôtres ?

A l'Addearg, notre accompagnement procède par étapes :

- ▶ d'abord, vous aider à identifier sur quoi **vous pouvez vous appuyer**, et sur quoi vous avez **besoin de vous renforcer**.
- ▶ Ensuite, examiner comment et avec qui, ou auprès de qui aller **chercher ce qui vous manque**.
- ▶ et enfin, vous appuyer dans les démarches nécessaires.



+ Accompagnement individuel :

- Montage des dossiers de financements
- Définir son plan de formation
- Construire son réseau professionnel



S'intégrer dans un territoire

A l'Addearg, nous considérons qu'**une bonne intégration territoriale, constitue le déterminant de la concrétisation du projet d'abord, et de sa pérennisation ensuite.**

Tout au long de votre parcours d'accompagnement, nous intégrons cette dimension territoriale.

S'installer consiste à s'inscrire dans un territoire, s'y confronter, composer avec ses spécificités.

Celui qui s'installe a besoin des autres. Pour trouver du foncier, des conseils, des coups de mains, se faire une clientèle, mais aussi tout simplement pour passer du bon temps. Tous ces gens forment votre réseau local. Comment le construire ?

Être porteur de projet dans un territoire, c'est revendiquer une place parmi les autres dynamiques locales. Comment faire pour être bien reçu ? Comment prendre en compte les caractéristiques du territoire dans la construction de son projet ?

Devenir paysan, c'est aussi **devenir acteur du territoire.** C'est faire évoluer ce territoire avec ce qu'on y fait... et aussi déclencher des attentes externes vis-à-vis de ce qu'on y fait.

Peut-on les anticiper ? Faut-il y répondre, et comment ?

Le territoire, c'est le terreau sur lequel « prennent » les personnes et leurs projets.

+ Accompagnement individuel et collectif :

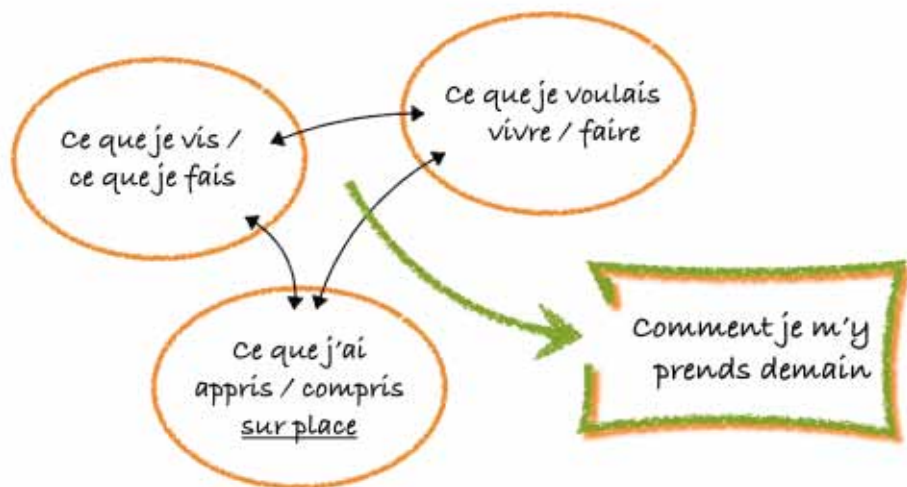
- Créer son réseau local
- Identifier les spécificités de son territoire
- Articuler son projet avec les dynamiques locales
- Etude de marché, recherche de débouchés



Faire évoluer son projet pour s'adapter à la réalité

Les premières années d'activité sont particulièrement denses et il est difficile de prendre du recul.

En même temps, l'activité est maintenant ancrée dans la réalité et amène une multitude d'informations concrètes et personnalisées.



L'accompagnement de l'ADDEARG vous aide à identifier et à prendre en compte ces éléments. Leur analyse permet de :

- ▶ **Gagner en efficacité**
- ▶ **S'adapter au travail**, selon l'idée que vous en avez, et au regard de vos objectifs personnels et économiques
- ▶ **Adapter votre activité au territoire**, à son environnement, à ses possibilités commerciales.

+ **Accompagnement individuel :**

- Suivi & analyse de projet

+ **Formations**

- Analyse et gestion sur tableur et sur ISTEA
- Analyser le bilan de votre saison



Préparer la transmission de son activité

Avoir été paysan, que ce soit pendant 10 ans ou pendant 40 ans, vient un jour où l'on passe à autre chose. Pas toujours facile !! **Qu'est-ce que vous allez faire après ? Et l'activité, elle va devenir quoi ?**

A l'ADDEARG, nous voulons vous accompagner dans ces questionnements. Parce que vous avez porté votre activité un temps, que vous l'avez fait vivre, évoluer, et que **cette dynamique peut perdurer après vous.**

Parce que votre ferme et sa pérennité, son impact, son utilité sociale et économique, c'est **un enjeu pour le territoire** et tous ceux qui y vivent. Et parce que des personnes qui ont des projets et qui veulent eux aussi les faire vivre, nous en connaissons plein !

+ Diagnostic transmission :

- vous,
- votre activité,
- vos modalités de passation

+ Stage transmission cédant/repreneur

+ Formation transmission

+ Café installation transmission



Agriculture Paysanne

L'Addearg soutient la création de petites fermes, qui font vivre leurs territoires, respectueuses de leur environnement comme de ses consommateurs.

Nous sommes particulièrement soucieux de **favoriser l'autonomie sur les fermes**, en aidant les porteurs de projets à être acteurs de leurs choix et de leurs décisions, en les aidant à penser leur fonctionnement en minimisant leur dépendance aux politiques publiques et aux autres acteurs économiques.

Installation progressive

A l'Addearg on considère **l'installation comme un processus qui se construit dans le temps**. Pour nous, un projet se construit d'abord avec la personne qui le porte. Il s'intègre ensuite progressivement, en se modifiant, dans son environnement. Nous aidons les porteurs de projet à penser leur installation pour que ces évolutions puissent avoir lieu.

- ▶ Dans ce processus, les porteurs de projet jouent alternativement le rôle de concepteur et d'acteur de leur projet. Nous les aidons à passer d'une posture à l'autre.
- ▶ Et ceci jusqu'à atteindre un équilibre satisfaisant !





Accompagnement

A l'Addearg, on considère que **chacun est responsable de ses choix et de ses actes**. Par contre, on ne mesure pas forcément d'emblée ce que seront leurs conséquences...

Comment faire les bons choix en amont ?

La mission de l'Addearg, c'est de vous donner les moyens de **faire des choix éclairés**. Vous connaissez votre situation, vos besoins, vos contraintes. Nous vous aidons à identifier les risques et à articuler votre projet en fonction de vos objectifs.

L'Addearg a suivi et accompagné des centaines de porteurs de projet depuis 20 ans. Nous avons appris auprès d'eux la réalité d'une installation agricole. Nous leur avons apporté quelques clés pour éclairer leur parcours. En confiance, nous avons échangé avec eux sur les problèmes qu'ils ont rencontrés, et nous avons réfléchi ensemble sur les solutions envisageables. Nous les avons vu évoluer, et nous avons en parallèle fait évoluer notre façon de les accompagner.



Nous croyons que pour construire et réussir son projet, il faut d'abord regarder ce qu'ont fait les autres, comprendre leurs choix pour ensuite s'en inspirer et les décliner en cohérence avec votre situation à vous.

Nos accompagnateurs ont pour mission de vous y aider !

Une reconnaissance institutionnelle

LADDEARG est labellisée structure d'accompagnement par le Comité Régional Installation Transmission pour toutes ses actions d'accompagnement.

LADDEARG est certifié QUALICERT au travers de son réseau régional pour ses formations et référencée dans le datadock, base de donnée nationale sur la formation professionnelle.

Infos pratiques

- Les formations commencent généralement à 9h et se terminent à 17h
- Le repas du midi est tiré du sac
- L'ADDEARG peut reporter, annuler une formation, ou modifier le lieu de la formation si des circonstances exceptionnelles l'y obligent.

Comment s'inscrire à une ou plusieurs formation(s) ?

ATTENTION Votre inscription sera définitive à réception du bulletin d'inscription, du (des) chèque(s) de réservation, de l'attestation de prise en charge par VIVEA et du règlement de l'adhésion annuelle.

1-Je remplis le bulletin d'inscription en précisant la ou les formations qui m'intéressent.

2-Je vérifie mon éligibilité à VIVEA :

<p>Eligible à VIVEA</p>	<p>Agriculteur.trice, conjoint.e collaborateur.trice, aide familiale, cotisant.e solidaire, cotisant à VIVEA et à jour de ses cotisations vis-à-vis de la MSA (nous pouvons le vérifier avec vous si vous le souhaitez)</p> <hr/> <p>Porteur.euse de projet bénéficiant d'une attestation VIVEA délivrée par le Point Accueil Installation.</p> <p><i>Attention : les conditions de financement 2019 ne sont pas encore connues...</i></p>	<p>FORMATION prise en charge par VIVEA</p> <p>dans la limite de 2000€ par an fixée par VIVEA</p>
<p>Non éligible à VIVEA</p>	<p>Agriculteur.trice, conjoint.e collaborateur.trice, aide familiale, cotisant solidaire non à jour de ses cotisations vis-à-vis de la MSA ou non cotisant VIVEA</p> <hr/> <p>Porteur.euse de projet ne bénéficiant pas d'une attestation VIVEA (délivrée par le Point Accueil Installation)</p> <hr/> <p>Salarié, en congé parental, demandeur d'emploi, étudiant, stagiaire, autre....</p>	<p>Nous contacter pour envisager les autres sources de financement.</p>

3-Je joins un **chèque de réservation de 50€ par formation** à l'ordre de l'ADDEARG. (Chèque non encaissé et restitué si vous êtes présent à la formation)

4-J'envoie le bulletin d'inscription, le(s) chèque(s), et l'attestation VIVEA le cas échéant au plus tard 7 jours avant le début de la formation pour valider mon inscription, plus le règlement de mon adhésion si je ne suis pas adhérent.



Je ne peux pas participer à la formation (totalement ou partiellement)

J'annule ma participation à la formation par écrit (courrier ou mail) au moins 7 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, le chèque de réservation de 50€ sera encaissé (sauf cas exceptionnel, sous décision du Conseil d'Administration).

Et une fois mon inscription validée ?

Au maximum 5 jours avant le début de la formation, l'ADDEARG vous envoie par mail une confirmation d'inscription, avec les dates, lieux, horaires définitifs ainsi que la liste des participants pour faciliter le covoiturage.

Pendant la formation

Mes obligations en tant que stagiaire :

- ▶ être présent à l'ensemble des journées de la formation
- ▶ respecter les horaires de la formation (ou prévenir l'animateur en cas de retard) par égard aux autres stagiaires et au formateur.

Et après la formation ?

A l'issue de la formation, l'ADDEARG vous délivre une attestation de présence.

Cette attestation vous permettra de mobiliser le service de remplacement et/ou le crédit d'impôt formation si vous y êtes éligible.



Afin de vous donner les moyens de faire mûrir votre projet d'installation agricole, nous vous proposons un cycle de formations sous la forme d'un parcours d'accompagnement collectif où vous pourrez visiter des fermes, réaliser des travaux de groupe et échanger avec des intervenants spécialisés pour que vous puissiez préciser et dimensionner votre projet d'installation. Ce cycle s'articule souvent avec l'accompagnement individuel, qui permet d'aller plus loin dans les situations particulières.

1 S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation (4 jours)

- ▶ **Session 1** : Les 27 septembre, 01, 02 et 09 octobre 2018
- ▶ **Session 2** : Les 27 novembre, 04, 10 et 11 décembre 2018
- ▶ **Session 3** : Les 31 janvier, 05, 07 et 11 février 2019
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès, le 2^{ème} jour sur une ferme
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG et paysans

- Témoignage
- Visite et analyse d'une ferme
- Travail sur votre projet

Objectif : Élaborer une stratégie d'installation progressive pour son projet agricole.

Lors d'un parcours d'installation, de nombreuses questions se posent : Qui sont les interlocuteurs agricoles ? Quel statut ? Comment fonctionne une ferme ? Quels financements ? Par quoi je commence ?... Cette formation vous apportera les éléments théoriques nécessaires à votre stratégie d'installation et aussi pratiques à partir d'une visite de ferme : nous analyserons ensemble un parcours réel d'installation progressive avec les différentes étapes et choix effectués par le paysan. En parallèle, de nombreux temps sont prévus pour travailler sur votre projet personnel et définir votre plan d'action !

2 Chiffrer votre projet d'installation (3 jours)

- ▶ **Session 1** : Les 08, 18 et 25 octobre 2018
- ▶ **Session 2** : Les 06, 13 et 20 décembre 2018
- ▶ **Session 3** : Les 22 janvier, 04, et 12 février 2019
- ▶ **Session 4** : Les 21 mai, 04 et 11 juin 2019
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG
- ▶ **Pré-requis** : avoir suivi la formation « S'installer Paysan » ou connaître les statuts sociaux, fiscaux et juridiques en agriculture, avoir commencé à définir son projet. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà du foncier.

- S'approprier des outils de chiffrage simples sur tableur
- Acquérir les bases de la comptabilité agricole

Objectif : Réaliser le chiffrage de son projet d'installation avec des outils simples.

Quelque soit son projet ou la « taille » de sa ferme, il est important de réfléchir et chiffrer son projet en amont de son installation pour mieux anticiper le développement de sa ferme et sa pérennisation. Durant la formation, les différents outils de prévisionnels vous seront présentés, puis nous les mettrons en application dans le cadre de votre projet. Le 1er jour, nous travaillerons sur la définition et le dimensionnement de votre projet. Les jours suivants, nous poserons des chiffres sur vos idées pour construire le prévisionnel qui correspond à votre projet !

→ Venir avec un ordinateur, quelques ordinateurs sont disponibles à l'ADDEARG, nous contacter.



Parce vous êtes nombreux à vouloir vous installer en PPAM, nous vous proposons la constitution d'un groupe dédié à l'installation en PPAM. Cette formation est la 1ère de ce cycle, d'autres actions seront mises en place en fonction des besoins exprimés par le groupe. Si vous ne pouvez pas y participer, faites-vous connaître pour que nous vous tenions informé !

3 Groupe PPAM : Mûrir votre projet d'installation en PPAM (4 jours)

- **Dates :** 4, 11, 16 octobre et 5 novembre 2018
- **Lieu :** Saint-Géniès de Malgoirès, 2^{ème} et 3^{ème} jours sur 2 fermes.
- **Intervenants :** animateurs ADDEARG et paysans

Objectif : Construire un projet précis et viable d'installation en PPAM.



Vouloir s'installer en PPAM, c'est avoir défini sa production, mais... il y a plein de façons différentes de faire ! Appréhender la réalité des paysans installés apporte des éléments de réflexion pour vous aider à faire vos choix.

Deux jours de construction de votre projet encadreront deux journées de visites de fermes. Avec deux outils d'analyse, chez deux producteurs.trices de PPAM, nous mettrons en évidence l'organisation globale d'une ferme, la trajectoire d'installation, les choix et objectifs qui ont mené à la ferme

d'aujourd'hui ! Ces éléments de réflexion participeront à la construction de votre système et à la réalisation de votre plan d'action !

- Visite et analyse de 2 fermes avec des systèmes différents
- Travail sur votre projet
- Création d'un groupe d'échange regroupant les porteurs de projet d'installation en PPAM



4

Gestion et comptabilité de votre ferme : piloter avec des outils simples (sur tableur Excel ou Calc) (4 jours)

- ▶ **Dates** : 08 novembre 2018, 08, 17 et 28 janvier 2019
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG
- ▶ **Pré-requis** : être installé et avoir réalisé une saison de production en 2018

- Bilan économique de votre saison
- Prévoir votre budget pour anticiper votre saison 2019

Objectif : Devenir autonome dans la gestion de sa ferme pour prendre les bonnes décisions.

Prendre des décisions stratégiques nécessite une vision globale de sa ferme et des conséquences de ses choix. Pour cela, il existe des outils de gestion faciles à prendre en main !

Le 1er jour, nous présenterons ces différents outils de gestion, l'enregistrement des factures, la TVA. Les 2ème et 3ème jours seront consacrés à l'analyse de votre activité en 2018 grâce à la réalisation de votre compte de résultat et votre bilan. Le 4ème jour permettra de définir vos objectifs en termes de temps de travail, de revenu, puis de les traduire en prévisionnels chiffrés pour 2019 : calendrier de production, trésorerie, plan de financement.

→ Venir avec un ordinateur, quelques ordinateurs sont disponibles à l'ADDEARG, nous contacter.

5

Formation AFOCG : analyse et gestion de sa ferme avec le logiciel ISTEA ... (6 jours)

- ▶ **Date** : démarrage quand un groupe est constitué en automne 2018 ou janvier 2019
- ▶ **Intervenante** : Brigitte Barthas (formatrice AFOCG TV 34)
- ▶ **Coût, lieu et inscription** : nous contacter
- ▶ **Pré-requis** : être installé et avoir réalisé une saison de production en 2018

- Supervisée par une expert-comptable
- Comptabilité certifiée si vous êtes JA

Objectif : Être en mesure de tenir soi-même sa comptabilité, d'en comprendre le fonctionnement et d'analyser ses résultats.



Parce que VOUS entrez vos chiffres, vous les comprenez et pouvez les analyser facilement. Pour cela, nous organisons une formation sur logiciel comptable spécialisé (ISTEA) en partenariat avec l'AFOCG Terres Vivantes (Association de Formation Collective à la Gestion).

Nous apprendrons les bases de la comptabilité en partie double (bilan, charges, produits, résultat, banque...) et le fonctionnement du logiciel. Nous réaliserons votre contrôle TVA, votre bilan d'ouverture et apprendrons à lire et corriger

vos livres et votre balance. Le travail en groupe apportera soutien et motivation !

→ Venir avec un ordinateur, quelques ordinateurs sont disponibles à l'ADDEARG, nous contacter.



6 Analyser le bilan de votre saison ou comment mettre de l'huile dans les rouages ! (2 jours)

- ▶ **Dates** : 10 et 18 décembre 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : animateurs ADDEARG
- ▶ **Pré-requis** : être installé et avoir réalisé une session de production en 2018

- Prise de recul sur sa saison
- Partage des difficultés
- Trouver des solutions pour soi, chez les autres et avec eux

Objectif : Prendre du recul sur son parcours et son système afin de pouvoir le faire évoluer tout en conservant le plaisir de faire.

Quels étaient mes objectifs au démarrage de mon installation et où en suis-je aujourd'hui ? Comment faire évoluer facilement les choses ?



Dans un premier temps, nous poserons individuellement vos objectifs d'activité, puis le bilan de votre année 2018 au niveau technique, organisationnel, logistique... Nous recenserons les points faibles et difficultés auxquels vous avez dû faire face, et nous chercherons des solutions, ensemble, au cas par cas. Face aux points de vigilance identifiés, nous établirons les actions à mettre en place pour votre année 2019.

7 Anticiper la transmission de votre ferme (4 jours)

- ▶ **Date** : 20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre 2018
- ▶ **Lieu** : nous contacter
- ▶ **Intervenants** : Dominique Sinner, (accompagnatrice aux changements professionnels), Cyrille Deregnaucourt (conseiller MSA), Eliane Pieroni (juriste) et les animateurs ADDEARG
- ▶ **Pré-requis** : avoir le projet de transmettre sa ferme

- Intervenants spécialisés
- Echanges avec les autres participants pour mûrir collectivement son projet de transmission

Objectif : Préparer la transmission de sa ferme en accord avec ses besoins.

Transmettre une ferme, c'est transmettre un morceau de sa vie. Anticiper la transmission permet de préciser son projet, pour transmettre dans de meilleures conditions.



Nous identifierons d'abord les valeurs qui sont attachées à votre ferme, et les enjeux personnels liés à la transmission, pour mettre en lumière des critères négociables et non négociables dans le projet de transmission. Nous aborderons les besoins post transmission avec vos droits MSA, l'évaluation économique et affective des biens, et les solutions liées à la transmission du patrimoine. Une transmission, c'est aussi une nouvelle vie : nous définirons le projet post transmission. Pour finir, nous établirons un plan d'action pour concrétiser votre projet.

8 Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire... (1 jour)

- **Date** : 19 mars 2019
- **Lieu** : Saint-Géniès de Malgoirès
- **Intervenants** : Animateurs ADDEARG

- Points sur les démarches
- Construction de votre calendrier des démarches administratives

Objectif : Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives.

Quand on est paysan, la paperasse n'est pas ce que l'on préfère, quand on oublie ou fait mal, cela a des conséquences économiques... Il est important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social sur votre revenu et votre organisation : les différents régimes de TVA, de bénéfice agricole (BA), l'impact du BA sur le revenu global du foyer fiscal. Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières, les principaux crédits d'impôts en agriculture, et toutes les déclarations administratives associées. Nous identifierons également les principales obligations déclaratives (livre de caisse et facturation). Au fil de la journée, vous construirez votre calendrier des obligations administratives personnalisé.





9

Assurances : parlez la même langue que votre assureur pour bien protéger votre ferme ! (1 jour et un rdv individualisé)

- ▶ **Dates** : 29 novembre + RDV d'1h le 30 novembre 2018
- ▶ **Lieu** : St-Géniès-de-Malgoirès
- ▶ **Intervenant** : Patrick Barrat (consultant en assurance)

Objectif : Être mieux assuré en optimisant ses contrats d'assurance.

C'est quand la galère arrive que l'on sait ce que vaut son assurance, avec parfois de grandes désillusions...

Nous détaillerons tout ce qu'il faut savoir pour choisir un bon contrat d'assurance : les assureurs, leur langage, les contrats (composition, gestion...), les documents à fournir et leur importance, les démarches à effectuer... Nous expliciterons les risques liés à l'activité agricole et les diagnostics réalisés par les assurances... en identifiant les pièges à éviter ! Un rendez-vous individuel d'1h le 2nd jour approfondira l'analyse personnalisée de votre situation et de vos besoins, à partir de vos contrats existants.

- Intervention objective d'un consultant en assurance
- Analyse individuelle de vos contrats

10 Déclarations fiscales : y voir clair et gagner en sérénité (1 jour)

- ▶ **Date** : 9 avril 2019
- ▶ **Lieu** : Saint-Géniès de Malgoirès
- ▶ **Intervenants** : Animateurs ADDEARG

Objectif : Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires.



Toujours dans le domaine de la paperasse et des tâches que l'on n'a pas vraiment envie de réaliser et pourtant... beaucoup de paysans s'interrogent sur les déclarations de TVA et de revenus et nous sollicitent pour un accompagnement.

Cette formation répond à cet enjeu et vous permettra de connaître plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de vos démarches et déclarations administratives, et pour gérer votre entreprise : téléprocédure pour déclarer la TVA, déclarer l'impôt sur le revenu, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

→ *Venir avec un ordinateur qui pourra se connecter au wifi. L'ADDEARG pourra fournir quelques ordinateurs, nous contacter.*

- Réalisation de vos déclarations en direct
- Echange dans un cadre collectif pour mieux s'approprier les procédures

Formé depuis 2016, le groupe maraîchage rassemble des maraîchers installés et des porteurs de projet qui y trouvent une dynamique propice aux échanges. Groupe ouvert aux contours mouvants, venez y participer pour l'enrichir de vos interrogations et / ou expériences !

11 Groupe maraîchage : analyse des systèmes maraîchers en Agriculture Biologique... (3 jours)

- ▶ **Dates** : 6 et 26 novembre, 3 décembre 2018
- ▶ **Lieux** : chez des paysans, à définir !
- ▶ **Intervenants** : Xavier Dubreucq, conseiller en maraîchage sur sol vivant, animateurs ADDEARG

Objectif : Identifier les facteurs techniques et organisationnels pour affiner la stratégie de développement de son système maraîcher

Le maraîchage sur petites surfaces, généralement associée à une vente en circuits courts et parfois à une transformation des produits présente aussi une très grande complexité technique et organisationnelle.

Les deux premières journées seront consacrées aux techniques du maraîchage sur sol vivant avec une réflexion particulière sur la gestion de la fertilité. Ces journées auront lieu chez deux maraîchers où le terrain et les pratiques serviront de base à la réflexion. La dernière journée, nous irons visiter une ferme maraîchère dont nous analyserons le fonctionnement (calendrier de production, organisation production/ commercialisation...) afin de mettre en lumière les choix stratégiques du paysan et les lier à sa situation et ses objectifs personnels et professionnels. Les éléments techniques et organisationnels relevés permettront à chacun de réfléchir à sa propre stratégie d'évolution.

- Zoom sur la gestion de la fertilité et les techniques de maraîchage sur sol vivant
- Groupe d'échange formé depuis 2016
- Analyses de situations réelles





12 Concevoir votre système d'irrigation (3 jours)

- ▶ **Dates :** Les 14, 18 et 21 septembre 2018
- ▶ **Lieux :** Le 1^{er} jour et 3^{ème} jour à Saint-Jean du Gard, 2^{ème} jour chez un paysan
- ▶ **Intervenants :** Joseph Delvallée (Agence Française Biodiversité), Michel Marche (maraîcher formateur)

- Repartez avec votre plan d'irrigation
- Visite de terrain
- Accompagnement paysan

Objectif : Concevoir un système d'irrigation efficace et adapté pour mieux gérer sa ressource en eau (toutes cultures).

Un système d'irrigation bien pensé permet de gagner du temps et de mieux répondre aux besoins de ses cultures.

Pour dimensionner un réseau d'irrigation, théorie et calculs seront nécessaires dès le 1er jour... Ils seront bien illustrés par des exercices pratiques, par la visite du réseau du formateur et la manipulation concrète du matériel. Si vous connaissez votre foncier, vous aurez ensuite des devoirs personnels, comme mesurer précisément votre parcelle... Le 2nd jour sera consacré à la réglementation liée à l'eau et la visite d'une installation en plaine. Le dernier jour permettra de dimensionner votre projet d'irrigation : vous repartirez avec votre plan d'irrigation et si le temps le permet, la liste du matériel nécessaire.

13 Faire ses plants en agriculture biologique (1 jour)

- ▶ **Date :** 21 mars 2019
- ▶ **Lieu :** Le collet de Dèze (48)
- ▶ **Intervenant :** Noémie Pailloncy (maraîchère et productrice de plants)

- Visite de terrain
- Transmission de l'expérience d'un professionnel
- Ateliers pratiques

Objectif : savoir assurer sa production de plants maraîchers par semis et repiquage.



La qualité des plants est un enjeu clé en maraîchage, pour assurer une production satisfaisante et éventuellement constituer une activité d'appoint. Faire ses plants implique un certain savoir-faire. Nous expliquerons d'abord les deux techniques principales du semis et du repiquage avec des ateliers pratiques. Nous détaillerons ensemble les paramètres à prendre en compte : matériel utilisé, qualité du terreau, température, calendrier de semis, traitements à prévoir... Tous ces éléments seront étayés par l'expérience de la formatrice et la visite d'une structure en place.

14 Produire des petits fruits en agriculture biologique (3 jours)

- ▶ **Date** : 17, 18 et 19 octobre 2018
- ▶ **Lieu** : Saint-Géniès de Malgoirès et chez des paysans (Proposez-vous si vous avez déjà implanté des petits fruits rouges !)
- ▶ **Intervenant** : Stéphane Martignac (paysan et formateur en petits fruits)

Objectif : Être capable de mener un atelier performant de petits fruits biologiques pour renforcer l'exploitation.

- Visites de fermes
- Lien entre technique, économique et temps de travail
- Travail sur votre projet

Planter et conduire des petits fruits, cela nécessite de bien dimensionner son installation en amont, notamment en chiffrant temps de travail et résultats attendus.

Nous présenterons d'abord les conditions d'implantation des petits fruits en AB : fraise, framboise, cassis et groseille. Nous évoquerons les opérations d'entretien : amendements, taille, gestion de l'enherbement et des maladies et ravageurs. Nous aborderons la valorisation au travers de la commercialisation : produits possibles et équipements associés. Les visites de 2 vergers de petits fruits permettront de mettre en lien les pratiques avec le temps de travail et les résultats économiques. Nous ébaucherons enfin le dimensionnement technique et économique de votre atelier.

15 Récolter et transformer des PPAM en agriculture biologique (3 jours)

- ▶ **Date** : 05, 06 et 07 décembre 2018
- ▶ **Lieu** : Sainte-Croix-Vallée-Française (48)
- ▶ **Intervenants** : Claire MOUCOT (Cueilleuse et membre fondateur du GIE Plante Infuse)

- Démonstrations
- Réalisation d'une cueillette et d'une distillation

Objectif : S'approprier les aspects techniques et réglementaires de la récolte à la transformation des PPAM.



S'installer en PPAM va souvent de pair avec la transformation.

Nous détaillerons chaque étape de la récolte à la transformation par la mise en pratique et par des apports réglementaires et techniques. Le 1er jour sera consacré à la ressource sauvage et cultivée : sortie botanique au programme, échanges techniques, manipulation des différents outils de cueillette. Le 2nd jour, la cueillette du matin sera distillée l'après-midi, permettant d'approfondir techniques et matériel de distillation. Le dernier jour abordera la commercialisation avec un point réglementaire sur les plantes autorisées, et la transformation : mesures d'hygiène, aperçu de différents produits transformés.

16 Entretien du petit matériel (1 jour)

- **Date** : 23 novembre 2018
- **Lieu** : Mas Madagascar, Vauvert
- **Intervenant** : Jean-Paul Cabanis (paysan et formateur)

- Manipulation de matériel
- Expertise du formateur

Objectif : Utiliser en toute sécurité son petit matériel agricole, comprendre son fonctionnement et savoir l'entretenir (tronçonneuse, débroussailleuse, motobineuse).



Sur une ferme, l'utilisation de petit matériel agricole prend du temps et n'est pas sans risque, ce qui implique de bien savoir entretenir et utiliser ses outils.

Pour commencer, nous détaillerons le fonctionnement d'un moteur à 2 temps et d'un moteur à 4 temps. Armés de ces connaissances, nous aborderons le fonctionnement et le réglage du petit matériel mécanisé : tronçonneuse, débroussailleuse, motobineuse. Nous ferons quelques « mini-chantiers » pour manipuler ces outils en sécurité et nous prendrons d'assaut l'atelier pour effectuer les entretiens de base, et les réparations de première nécessité. Vous développerez ainsi votre autonomie avec votre propre matériel.

17 Fonctionnement et entretien du tracteur (2 jours)

- **Date** : 30 novembre et 07 décembre 2018
- **Lieu** : Mas Madagascar, Vauvert
- **Intervenants** : Jean-Paul Cabanis (paysan et formateur)

- Connaissances théoriques et ateliers pratiques avec manipulation de matériel

Objectif : Être capable de comprendre le fonctionnement et d'entretenir efficacement et en toute sécurité un tracteur.



Le tracteur, outil nécessaire au développement de votre ferme, peut représenter un compagnon fidèle pour un certain nombre de vos travaux. Fidèle... si l'on sait comment il fonctionne et si l'on maîtrise les petites manipulations qui lui assurent sa longévité !

Cette formation vous permettra de rentrer de plein pied dans le monde des tracteurs en précisant leurs rôles, leurs différents types, les aspects techniques (la prise de force, les liaisons hydrauliques, les transmissions, l'entretien et la maintenance, l'attelage). Elle fera un zoom particulier sur le fonctionnement du moteur. Vous effectuerez quelques manipulations d'entretien et de maintenance, choisies en fonction de vos besoins.

Septembre

- 14 **Concevoir votre système d'irrigation**
N°12 p.23 - 14, 18 et 21 septembre 2018
- 27 **S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation**
N°1 p.16 - Session 1 : 27 septembre, 1, 2 et 9 octobre 2018

Octobre

- 4 **Groupe PPAM : Mûrir votre projet d'installation en PPAM**
N°3 p.17 - 4, 11 et 16 octobre et 5 novembre 2018
- 8 **Chiffrer votre projet d'installation**
N°2 p.16 - session 1 : 8, 18 et 25 octobre 2018
- 17 **Produire des petits fruits rouges en Agriculture Biologique**
N°14 p.24 - 17, 18 et 19 octobre 2018

Novembre

- 6 **Groupe maraîchage : analyse des systèmes maraîchers en Agriculture Biologique**
N°11 p.22 - 6 et 26 novembre, 3 décembre 2018
- 8 **Gestion et comptabilité de votre ferme : piloter avec des outils simples (sur tableur Excel et Calc) - N° 4 p.18** - 8 novembre 2018, 8, 17 et 28 janvier 2019
- 20 **Anticiper la transmission de votre ferme**
N°7 p.19 - 20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre 2018
- 23 **Entretien du petit matériel**
N°16 p.25 - 23 novembre 2018
- 27 **S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation**
N°1 p.16 - Session 2 : 27 novembre, 04, 10 et 11 décembre 2018
- 29 **Assurances : parlez la même langue que votre assureur pour bien protéger votre ferme - N° 9 p.21** - 29 novembre + RDV d'1h le 30 novembre 2018
- 30 **Fonctionnement et entretien du tracteur**
N°17 p.25 - 30 novembre et 7 décembre 2018

Décembre

- 5 **Récolter et transformer des PPAM en Agriculture Biologique**
N°15 p.24 - 5, 6 et 7 décembre 2018
- 6 **Chiffrer votre projet d'installation**
N°2 p.16 - session 2 : 6, 13 et 20 décembre 2018
- 10 **Analyser le bilan de votre saison ou comment mettre de l'huile dans les rouages**
N°6 p.19 - 10 et 18 décembre 2018

2018

Janvier

22

Chiffrer votre projet d'installation

N°2 p.16 - session 3 : 22 janvier, 4 et 12 février 2019

31

S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation

N°1 p.16 - Session 3 : 31 janvier, 5, 7 et 11 février 2019

Mars

19

Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire...

N° 8 p.20 - 19 mars 2019

21

Faire ses plants en agriculture biologique

N°13 p.23 - 21 mars 2019

Avril

9

Déclarations fiscales : y voir clair et gagner en sérénité

N° 10 p.21 - 9 avril 2019

Mai

21

Chiffrer votre projet d'installation

N°2 p.16 - session 4 : 21 mai, 4 et 11 juin 2019

Formation AFOCG : analyse et gestion de sa ferme avec le logiciel ISTEA

N°5 p.18 - Démarrage quand un groupe est constitué en automne 2018 ou janvier 2019

2019

PARTENAIRES DE LA FORMATION



INPACT Occitanie - Partenaire sur la mutualisation des formations de l'agriculture citoyenne et territoriale de la région

Les associations de l'agriculture bio, durable, paysanne et solidaire en Occitanie se sont réunies dès 2001 pour vous proposer notamment un catalogue complet de formations, de la technique à la gestion en passant par la commercialisation ou le bien-être au travail. Ces associations regroupent des agriculteurs et des citoyens rassemblés derrière des valeurs communes et œuvrant à la promotion et au développement de modèles alternatifs d'agriculture.

<http://www.inpact-occitanie.org>



Terres Vivantes-AFOCG - Partenaire sur le volet Gestion et Comptabilité sur ISTEA

Suite à une demande croissante dans le Gard, nous avons mis en place chaque année depuis 2015 un nouveau groupe AFOCG avec Terres Vivantes-AFOCG. Terres Vivantes, basée dans l'Hérault et les PO, assure la formation des stagiaires du Gard, l'ADDEARG assure la mise en lien et la logistique des formations. L'expérience de Terres Vivantes permet de soutenir la dynamique gardoise, et favorise également les échanges d'expérience entre les stagiaires du Gard et de l'Hérault..

GIE Plante Infuse - Partenaire sur le volet PPAM

Créée en 1989, le GIE Plante Infuse intervient depuis 4 ans avec l'ADDEARG sur les formations en PPAM. De cueillettes en cultures, une véritable "maison de la plante" a été créée, comprenant un atelier de distillation, un atelier d'herboristerie et une boutique, idéal pour appréhender les différentes étapes de la cueillette et la culture à la transformation des PPAM.

Jean-Paul CABANIS - Partenaire sur le volet machinisme

Vigneron, formateur et consultant, Jean-Paul Cabanis est connu depuis longtemps dans notre réseau pour ses compétences en mécanique. Il compose avec nous les formations liées au machinisme, qu'il accueille sur sa ferme, et dans son atelier de mécanique. *Partenaire de l'ADDEARG sur le cycle machinisme.*



Confédération Paysanne 30 - Partenaire sur le volet dynamique syndicale

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de solidarité et de partage dans le cadre d'une agriculture paysanne. Nous construisons régulièrement ensemble des formations sur le rôle du syndicalisme, et l'importance de se fédérer pour défendre nos valeurs.



ADA Occitanie - Partenaire sur le volet apiculture

L'ADA Occitanie propose un ensemble de formations techniques en apiculture complémentaires des formations de l'ADDEARG. Nous échangeons notamment sur l'installation progressive en apiculture.

**Conditions de prise en charge des formations en 2019
non connues à ce jour.**



Retrouvez toutes les formations des ADEAR sur :

www.jeminstallepaysan.org/formations.php

et toutes celles de l'agriculture alternative en Occitanie sur :

<http://www.inpact-occitanie.org/formations.php>

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

• Je suis :

- Cotisant VIVEA (agriculteur, Conjoint Collaborateur, aide familial ou cotisant solidaire)
- Porteur de projet (fournir une attestation VIVEA de l'année en cours délivrée par le Point Accueil Installation)
- Autre : nous contacter

• Je coche les formations auxquelles je souhaite m'inscrire (page suivante)

• Je m'inscris àformations, je joins donc autant de chèque(s) de caution de 50€ à l'ordre de l'ADDEARG (chèque(s) non encaissé(s) si présent à la (aux) formation(s)).

ATTENTION : en cas d'annulation moins de 7 jours avant la formation ou de non présence à l'ensemble de la formation, le chèque de caution sera encaissé.

Je m'engage à :

Faire les démarches nécessaires pour être éligible à VIVEA si besoin,

être présent à l'ensemble des jours de formation,

être ponctuel,

remplir une fiche individuelle pour VIVEA, une convention et la feuille de présence en début et fin de journée de formation.

- J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales des formations

Date : Signature :

• **J'adhère à l'ADDEARG** obligatoirement si je ne suis pas adhérent(e) de l'année en cours :

Je souhaite adhérer à l'association ADDEARG pour l'année 20

Veillez trouver ci-joint le paiement de mon adhésion: 15€ 7€ (petit budget)

- paiement par chèque (à l'ordre de l'ADDEARG)
- paiement en liquide

Fait le : à :

Signature :

Cochez les formations auxquelles vous souhaitez participer :

N°	Titre formation	Cocher
1	S'installer paysan : élaborer votre stratégie d'installation (4 jours)	<input type="checkbox"/> Septembre 2018 <input type="checkbox"/> Décembre 2018 <input type="checkbox"/> Janvier-Février 2019
2	Chiffrer votre projet d'installation (3 jours)	<input type="checkbox"/> Octobre 2018 <input type="checkbox"/> Décembre 2018 <input type="checkbox"/> Janv-Février 2019 <input type="checkbox"/> Mai-Juin 2019
3	Mûrir son projet d'installation en PPAM (4 jours)	
4	Gestion et comptabilité sur sa ferme (4 jours)	
5	Formation AFOCG : analyse et gestion de sa ferme avec ISTEA (3 jours)	Nous contacter
6	Analyser le bilan de sa saison : comment mettre de l'huile dans ses rouages (2 jours)	
7	Anticiper la transmission de sa ferme (4 jours)	
8	Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire... (1 jour)	
9	Assurances : comment protéger sa ferme ? (1 jour et un rdv individualisé)	Chèque de réservation de 150€
10	Déclarations fiscales : comment s'y retrouver et gagner en sérénité (1 jour)	
11	Groupe maraîchage : Analyse de systèmes maraîchers en AB (3 jours)	
12	Concevoir son système d'irrigation (3 jours)	
13	Faire ses plants en agriculture biologique (1 jour)	
14	Produire des petits fruits en agriculture biologique (3 jours)	
15	Récolter et transformer des PPAM en agriculture biologique (3 jours)	
16	Entretien du petit matériel (1 jour)	
17	Fonctionnement et entretien du tracteur (2 jours)	

Pour valider mon inscription, je renvoie à l'ADDEARG ce bulletin avec :

- l'attestation VIVEA délivrée par le Point Accueil Installation le cas échéant
- le(s) chèque(s) de caution de 50€ (un chèque par formation, non encaissé)
- le chèque d'adhésion à l'ADDEARG, si non adhérent(e)

A renvoyer à :

ADDEARG

26 rue Centrale

30190 St Génies de Malgoirès

Tél. 04 66 63 18 89

Mail: addearg.formation@gmail.com - Site : www.jeminstallepaysan.org/gard

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Public

- ▶ Les sessions sont destinées en priorité aux agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et personnes en démarche d'installation. Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point accueil installation.
- ▶ Les autres personnes peuvent prendre contact avec le responsable de formation (Adear Occitanie) ou le responsable de stage (contact indiqué sur la fiche d'inscription : Adear 11, Alodear, Addearg, Adear Occitanie ou Accueil Paysan Aude et P.O.) pour vérifier si leur participation est possible.
- ▶ Des pré-requis sont éventuellement nécessaires (expérience professionnelle, formation antérieure...) et sont précisés dans le descriptif des stages.

Aspects pratiques

- ▶ Les informations définitives concernant le déroulement et les aspects pratiques du stage (dates, horaires, lieux, intervenants, programme détaillé) sont communiquées aux participants au moins 5 jours avant le démarrage de la formation.
- ▶ Certaines personnes apportant un témoignage, certaines dates et certains lieux ne sont pas toujours connus au moment de l'édition du catalogue. Dans tous les cas, des précisions sont apportées dans le programme du stage.
- ▶ Pour répondre aux disponibilités des agriculteurs, les journées démarrent généralement entre 8h30 et 10h et se terminent entre 16h et 18h. Dans certains cas, des horaires spécifiques sont proposés.

Coût des formations

- ▶ La majorité des formations sont gratuites pour les adhérents dans la limite du plafond fixé individuellement par VIVEA (2000€ par an). Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme du stage. Pour les non-adhérents, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.
- ▶ Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

Chèque de caution

- ▶ Un chèque de caution peut être demandé. Contacter le responsable de la formation pour connaître les conditions d'annulation et de restitution du chèque.

Attestation

- ▶ Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage ainsi qu'une facture acquittée pour les formations payantes.

Annulation

- ▶ En cas de refus d'une formation par VIVEA, elle pourra être annulée ou les conditions financières pourront être changées.
- ▶ Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure une formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant. Dans les cas d'un stage payant, les conditions de rétractation sont précisées dans le contrat de formation.

Réclamation

- ▶ Toute réclamation de stagiaire, portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation, doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage ou à l'Adear Occitanie dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.



ADDEARG

26 rue Centrale - 30190 Saint Génies de Malgoirès

Tél. : 04 66 63 18 89

Email: addearg.formation@gmail.com

Site : www.jeminstallepaysan.org/gard

N°organisme de formation : 91 30 025 803 30



Créée à la fin des années 90 par des paysans soucieux d'ouvrir le monde agricole à ceux qui n'en sont pas issus, l'Adear du Gard défend et accompagne les petites fermes tournées vers l'économie locale et respectueuses de leur environnement.

Nos actions s'articulent autour de valeurs fortes, garantes de la cohérence de notre projet : pour une agriculture paysanne durable et pour une agriculture solidaire.

Installation agricole
Transmission
Accompagnement individuel
Formations
Appui aux collectivités
Projets collectifs



26 rue Centrale
30190 Saint Génès de Malgoirès
04 66 63 18 89

www.jeminstallepaysan.org/gard

Responsable des formations : Anne-Sophie ROBAST

FINANCEURS

